

Le magazine



DOSSIER

**Assainissement :
l'eau plus claire**

TRANSITION EN ACTIONS

La carte et le terroir

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Communauté 360,
le numéro vert
du handicap**

L'édito



En ce début de nouvelle année, avec l'ensemble des élus et des agents du Val d'Ille-Aubigné, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé : que 2026 vous apporte bonheur, santé et réussite dans vos projets.

À compter de ce 1^{er} janvier, l'exercice de la compétence assainissement de la Communauté de communes est étendu. En complément du service d'assainissement non collectif (SPANC) déjà assuré sur l'ensemble des 19 communes, le Val d'Ille-Aubigné a en charge la compétence d'assainissement collectif pour les 14 communes qui ont fait le choix de la transférer. Même si dans le fonctionnement au quotidien, ceci ne change rien pour les usagers. Pour bien clarifier les contacts utiles selon les communes une fiche d'informations pratiques a été adressée à tous les foyers et entreprises du territoire et est disponible sur le site internet du Val d'Ille-Aubigné. En complément, au dossier de ce numéro vous trouverez des informations précisant cette évolution.

Dans le cadre de la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont fait l'objet d'un débat au conseil communautaire de décembre dernier. Les objectifs généraux retenus sont de tendre vers un territoire vertueux et durable restant

attractif et solidaire. Les travaux de cette révision se poursuivent selon le calendrier retenu. En parallèle, l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2026-2031 est également en cours pour répondre aux besoins par une offre de logements accessibles et de qualité.

Le Plan Climat Air Energie (PCAET) arrivant à son terme de 6 ans, les élus communautaires ont prescrit sa mise à jour sous forme d'une révision. Le travail qui s'engage va permettre d'établir un nouveau programme d'action pour les 6 prochaines années avec des objectifs adaptés pour atténuer le changement climatique et de s'y adapter.

Dans le cadre du 2^e Projet Alimentaire Territorial (PAT2) la Communauté de communes a recensé les bonnes adresses du territoire en circuit court. Disponible en ligne sur notre site internet sous forme d'une carte et de fiches, ce catalogue s'adresse à la restauration collective et commerciale, et aussi aux particuliers. Que le meilleur usage en soit fait.

En vous souhaitant une agréable lecture.

Claude Jaouen,
Président Val d'Ille-Aubigné,
Maire de Melesse



Le conseil communautaire



**Val d'Ille
Aubigné**

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, 1 La Métairie
35520 Montreuil-le-Gast. Tél : 02 99 69 86 86

Mail : contact@valdille-aubigne.fr - www.valdille-aubigne.fr
Accueil : du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30/13 h 15 - 17 h.

Fermé le mercredi après-midi.

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot.
Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli. Crédit photos : Yves Bigot, Adobe Stock,
Didier Echelard, Allegro, Sation théâtre - Impression : Hauts de Vilaine.
Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC.
Tirage : 18 500 exemplaires - ISSN : 2653-4025 - Dépôt légal : Janvier 2026.



Pass Réno, le bon réflexe rénovation

Ces derniers mois, l'Etat a fait évoluer les conditions d'accès et les montants de ses aides notamment Ma Prime Rénov'. Le Val d'Ille-Aubigné informe ses habitants du maintien de ses propres aides financières ainsi que du service Pass'Réno qui permet de bénéficier de conseils gratuits, neutres et fiables.



Les conseillers du service Pass'Réno peuvent en effet réaliser une évaluation énergétique de votre logement, vous aider dans le choix des travaux et des professionnels (artisans, Accompagnateur'Rénov...) et estimer toutes les aides pour financer votre projet dont celles proposées par la Communauté de communes :

- ➲ Prime bois : aide à l'achat d'un combustible (bûches, granulés).
- ➲ Prime solaire : aide à l'achat d'un chauffe-eau solaire.
- ➲ Prime complémentaire ANAH : réservée aux bénéficiaires des dispositifs Ma Prime Rénov' parcours accompagné, Ma Prime Adapt' et Ma Prime Logement Décent).
- ➲ Prime accession-rénovation : pour

l'achat d'un bien en centre-bourg et un engagement à réaliser les travaux permettant d'atteindre l'étiquette D.

- ➲ Prime Rénovation performante B+ : réalisation de travaux permettant d'atteindre l'étiquette B ou A.

► + infos : pass-reno@valdille-aubigne.fr
Tél. : 02 99 69 58 93.



L'urbanisme en mouvement

En décembre, les élus ont approuvé la modification n° 4 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ils ont aussi débattu des orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

En parallèle, la Communauté de communes élabore son Programme local de l'habitat (2026-2031), en réponse aux besoins de logement du territoire. Le nouveau PLH



maintient les aides existantes pour la production de logements sociaux et les aides à la rénovation pour ses habitants, réaffirmant l'engagement des élus pour un logement accessible et de qualité. Son entrée en vigueur est prévue en juin 2026.

LES OISEAUX La Chevêche d'Athéna

Anciennement appelée Chouette chevêche, la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) est un petit rapace nocturne qui apprécie les espaces ouverts et bocagers. Elle se reconnaît à ses grands yeux jaunes qui contrastent avec son plumage brun-gris, tacheté de blanc. Active toute l'année, vous l'apercevrez même en hiver – avec un peu de chance – dès la tombée du jour.

Son alimentation est principalement constituée d'insectes ou de petits vertébrés comme les sauterelles ou le campagnol.

L'animal se reproduit le plus souvent dans la cavité d'un vieil arbre ou d'un bâtiment ancien, milieux en voie de disparition.

En Grèce antique, cet oiseau était associé à la déesse Athéna, symbole de sagesse. Il était considéré comme un porte-bonheur, souvent représenté sur les pièces de monnaie.

PETITE ENFANCE

S'inscrire en crèche

Exceptionnellement, en raison de l'agenda électoral, la commission d'attribution des places en crèches se déroulera plus tôt que d'habitude. Pour toute demande d'accueil dans les crèches du Val d'Ille-Aubigné à partir de septembre 2026, inscrivez-vous sur le portail familles avant le 8 février 2026 : <https://ccvia.portail-familles.app>



- ➲ Les Pitchouns à La Mézière
- ➲ L'Ille ô bambins à Melesse
- ➲ L'Ille ô doudous à Montreuil-sur-Ille
- ➲ Méli-Malo à Cap Malo (Melesse)
- ➲ Pazapa à Vignoc
- ➲ Sens en éveil à Sens-de-Bretagne
- ➲ Ty Marmots à Saint-Aubin-d'Aubigné

Des vergers à (re) planter



La Communauté de communes propose une aide financière aux propriétaires – particuliers, agriculteurs, communes, associations – qui souhaitent planter ou restaurer un verger. En 2025, six projets ont bénéficié de cette aide pour une plantation total de 100 arbres.

En complément, des formations à la greffe et à la taille des arbres fruitiers sont proposés chaque année en février-mars, cofinancées par l’Union européenne et la Région Bretagne.

► + infos :

environnement@valdille-aubigne.fr

tél. : 07 60 58 15 20

www.valdille-aubigne.fr/vergers

Breizh bocage en campagne

Une nouvelle campagne de plantation de haies bocagères est engagée. Près de 8 km de haies vont être plantées ou restaurées sur les communes d’Andouillé-Neuville, Gahard, Melesse, Montreuil-le-Gast, Mouazé, Saint-Aubin-d’Aubigné, Saint-Symphorien et Vieux-Vy-sur-Couesnon. Ces travaux interviennent dans le cadre du programme régional Breizh bocage cofinancé par l’Europe et la Région Bretagne avec le soutien de l’Agence de l’eau et du Département d’Ille-et-Vilaine.

Les bénéfices de ces plantations sont nombreux : limiter l’érosion des sols, prévenir les inondations, protéger la qualité de l’eau, préserver la biodiversité, fournir des abris au bétail et à la faune sauvage, produire de la biomasse, etc. La Communauté de communes accompagne chaque année les exploitants agricoles dans cette démarche. Cet hiver, des élèves de l’école élémentaire de Mouazé ont également participé à la plantation de haies dans le cadre d’un chantier communal.



La plantation d’arbres contribue à atténuer les effets du changement climatique. Mais son efficacité dépend du choix des espèces, de l’emplacement et du type de gestion mise en œuvre. Pour les haies, il est important de favoriser la diversité des espèces locales. Tout en évitant les plantations monospécifiques, il convient aussi d’intégrer des essences adaptées à un climat plus chaud. En Bretagne, par exemple, le chêne sessile résiste mieux à la sécheresse que le chêne pédonculé, le plus commun parmi les arbres du territoire. Par ailleurs, une haie diversifiée en essences et en âge est plus favorable à la biodiversité.

CULTURE

Du côté de la Station théâtre

Favoriser l'accès à la culture pour tous en développant une offre de spectacle vivant de proximité est un des axes de la politique culturelle du Val d'Ille-Aubigné. À ce titre, la Communauté de communes soutient la Station Théâtre pour la mise en œuvre de son projet. Installé dans l'ancien garage et station-service de La Mézière, le lieu dédié au spectacle vivant, au théâtre et à la poésie déroule sa 14^e saison avec une douzaine de spectacles. Lieu de création, la Station

Théâtre accueille également de nombreuses compagnies en résidence.

- ➲ *J'ai saigné*, solo théâtral, cie Chat Borgne, 9-10 janvier,
- ➲ *Léviathan*, théâtre, danse, poésie et violoncelle, cie L'Eau qui dort, 6-7 février

► + infos : www.stationtheatre.canalblog.com



Les écoles en musique

Le Val d'Ille-Aubigné soutient la mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle dans les écoles en finançant deux dispositifs portés par les écoles de musique.



➲ **L'École de musique de l'Illet** déploie le Plan musique en accompagnant des projets musicaux variés grâce à l'intervention de musiciens en classe. Comme monter une batucada ou une chorale, mettre un livre en musique par exemple.

Cette année, environ 500 élèves du CP au CM2 des écoles de Guipel, La Mézière, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné, Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Médard-sur-Ille et Vieux-Vy-sur-Couesnon vont bénéficier de ces projets.

► <https://emi.asso.fr>

➲ **Allegro** coordonne un programme de classes orchestre. Pendant deux ans, des élèves de CM1 et CM2 pratiquent la musique en orchestre, à raison de 2 h de répétition par semaine. Un instrument est confié à chacun. Le Val d'Ille-Aubigné finance le salaire des professeurs, l'achat des instruments ainsi que leur entretien. Cette année, 71 élèves de Saint-Aubin-d'Aubigné, Gahard et Vieux-Vy-sur-Couesnon suivent ce parcours original.

► www.ecole-allegro.fr

+SANTÉ

La santé, un enjeu collectif

Le Contrat local de santé (CLS) a été signé le 17 décembre à Melesse. Cet engagement conclu pour cinq ans entre l'Agence régionale de santé (ARS) et les collectivités locales vise à améliorer la santé de la population en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire autour de priorités communes. Il permet d'inscrire la santé dans toutes les politiques publiques, en tenant compte des facteurs qui l'influencent : le cadre de vie, le logement, l'environnement, l'éducation, les activités sociales...

Le Contrat local de santé poursuit deux objectifs transversaux, le renforcement de la participation des habitants ainsi que l'action

pour une santé inclusive et équitable. Quatre axes thématiques structurent le plan d'actions :

- ➲ Encourager des comportements favorables à la santé : alimentation, activité physique, santé mentale, prévention des addictions, petite enfance, grand âge...
- ➲ Agir sur l'environnement et l'aménagement pour des cadres de vie plus sains : qualité de l'air intérieur, biodiversité, espaces publics favorables à la santé...
- ➲ Développer la formation et les réseaux



en santé : interconnaissance des acteurs, attractivité des métiers du soin...

➲ Améliorer l'accès aux soins en identifiant les freins, en partageant des pratiques favorisant la prévention.

► + infos : www.valdille-aubigne.fr/cls


ÇA COULE DE SOURCE

La désimperméabilisation



L'imperméabilisation correspond au recouvrement d'un sol par un matériau imperméable (enrobé, béton ou asphalte...). La désimperméabilisation des sols (remplacement du bitume par du gravier, de l'herbe...) présente de multiples avantages.

En rétablissant une grande partie des fonctions hydrologiques du sol, la désimperméabilisation permet de retrouver les services environnementaux associés. Elle offre l'opportunité de créer de nouveaux espaces verts favorisant la biodiversité locale. Elle augmente par ailleurs la capacité du sol à absorber l'eau de pluie là où elle

tombe. Ainsi, en diminuant les volumes ruisselant vers les réseaux, les risques d'inondations sont réduits. Enfin, elle permet une meilleure infiltration et une certaine filtration naturelle de l'eau. Les nappes phréatiques, essentielles pour l'approvisionnement en eau des territoires, sont ainsi rechargées.

La désimperméabilisation des sols a donc des effets très positifs : habitats et ressources pour la biodiversité, recharge des nappes phréatiques, réduction des îlots de chaleur urbains, réduction du risque de ruissellement et d'inondation lors de fortes pluies.



ÉNERGIE/CLIMAT

Le PCAET en révision

Les effets du changement climatique sont déjà perceptibles localement. Les épisodes de sécheresse, d'inondations et les îlots de chaleur urbains s'intensifieront dans les années à venir.

Des objectifs ambitieux, assortis de plans d'action doivent être fixés pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. C'est la vocation du Plan climat air énergie territorial (PCAET), obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

Adopté en février 2020 pour une durée de six ans, le PCAET du Val d'Ille-Aubigné doit désormais être mis à jour. Le projet de révision est lancé. Le public pourra donner son avis une fois le PCAET arrêté et soumis à l'avis de l'Autorité environnementale.

► + infos :

www.valdille-aubigne.fr/pcaet





Extension de la station d'épuration de Melesse

ASSAINISSEMENT

L'eau plus claire

À compter du 1^{er} janvier 2026, le Val d'Ille-Aubigné prend en charge la gestion du réseau d'assainissement collectif de 14 communes du territoire. Un transfert de compétence dicté par le souci de protection de l'environnement et la complexité technique du sujet.

Bientôt, on ne pourra plus dire qu'on n'y voit goutte ! Complexé, l'organisation du système d'assainissement collectif du territoire s'éclaircit au fil de l'eau. En 2026, la Communauté de communes reprend la gestion du réseau public d'assainissement collectif de 14 communes de son territoire, à leur demande.

Cinq communes ont souhaité conserver la compétence assainissement en propre, en régie (Aubigné, Vieux-Vy-sur-Couesnon), en délégation de service public à une entreprise privée (Saint-Aubin-d'Aubigné) ou via

un syndicat intercommunal pour La Mézière et Vignoc. La loi les y autorise. Le caractère obligatoire du transfert aux EPCI des compétences eau et assainissement, prévu dans la loi Notre en 2015, a été supprimé en 2025. Pour les 14 autres communes, c'est désormais le Val d'Ille-Aubigné qui pilote la gestion des ouvrages, la construction de nouvelles installations, l'entretien des réseaux et des stations de traitement.

La Communauté de communes a souhaité assurer elle-même la gestion, en s'appuyant sur l'expertise et les moyens techniques de Rennes Métropole pour l'exploitation des ouvrages. Une convention d'entente a été signée. Celle-ci confie à Rennes Métropole l'exploitation du réseau d'assainissement collectif d'une majorité de communes. Pour les contrats en cours, l'exploitation des ouvrages est poursuivie par les entreprises

Les plantes ont tout bon

À Andouillé-Neuville, la nouvelle station d'épuration a été inaugurée en août 2025. Les anciennes lagunes ont été remplacées par une filière à filtres plantés de roseaux d'une capacité de 700 EH selon la technique de la phytoépuration. Les eaux usées sont acheminées vers un bassin rempli de graviers où poussent les végétaux. Leur système racinaire très développé draine le support minéral, fournit de l'oxygène aux bactéries qui dégradent les polluants. Ce procédé naturel, rustique, robuste et peu énergivore est bien adapté aux petites collectivités mais aussi à l'assainissement non collectif des particuliers.



Le chantier d'extension de la station d'épuration de Melesse

Saur, Véolia, Aqualia et STGS. L'intervention de Rennes Métropole se déploiera à mesure que ces contrats arriveront à échéance.

Population en hausse

En reprenant à son compte les activités d'assainissement, le Val d'Ille-Aubigné décharge les communes d'une mission technique, complexe. La Communauté de communes vise à assurer un plus haut niveau de qualité de service, en préservant les ressources naturelles. « *Le vrai sujet, c'est la qualité des eaux et les rejets dans le milieu naturel* », analyse Benoîte Prigent, cheffe du service assainissement. Les capacités d'assainissement conditionnent aussi le développement économique et démographique du

territoire. « *Il faut adapter les installations à l'augmentation de notre population mais aussi au durcissement de la réglementation sanitaire* ». En pratique, de gros projets d'investissement sont engagés.

Capacités supplémentaires

Un des principaux chantiers en 2026 concerne l'extension de la station d'épuration de Melesse (3,6 M€). Confrontée à la surcharge des capacités, la municipalité double les capacités de traitement de l'ouvrage. Démarrés en février 2025, les travaux portent sur la construction de deux bassins supplémentaires selon un procédé de traitement identique. Avec deux files actives au lieu d'une, les nouvelles installations

permettront d'améliorer le fonctionnement de la station, de réduire fortement la fréquence des déversements d'eau brute et d'éviter une dégradation de la qualité des rejets dans le milieu naturel.

À Langouët, les travaux du réseau de transfert des eaux usées vers la station d'épuration située à La Mézière s'achèvent. Idem à Andouillé-Neuville : la station à filtre planté de roseaux a été inaugurée cet été.

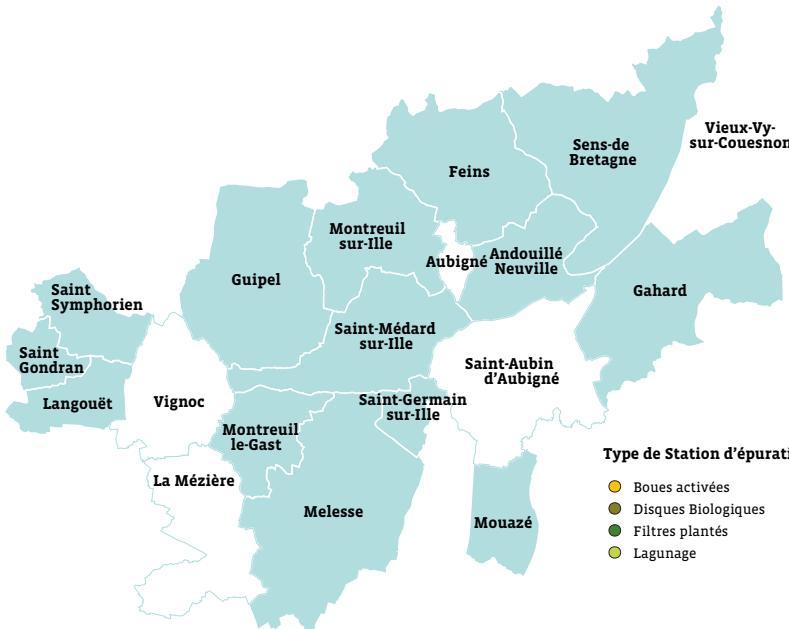
À Saint-Médard-sur-Ille, une nouvelle station (1200 EH - équivalent habitants) est en construction, en remplacement des lagunes existantes. Elle sera mise en service en 2027. C'est aussi le cas à Montreuil-sur-Ille où un ouvrage neuf de plus grande capacité

À SAVOIR

- ➊ Tous les foyers du Val d'Ille-Aubigné ne sont pas raccordés au réseau public d'assainissement collectif. Hors agglomération, la plupart des habitations fonctionnent en assainissement autonome. Ces installations collectent et épurent les eaux usées sur la parcelle de l'habitation, sans transport. Environ un tiers des logements du Val d'Ille-Aubigné sont soumis aux règles du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

► + infos : 02 23 22 21 80 ;
spanc@valdille-aubigne.fr





En bleu, les communes dont la gestion de l'assainissement collectif est transférée à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

(3500 EH) prendra le relais des installations existantes, situées en zone inondable.

Sous la conduite du Val d'Ille-Aubigné, un schéma directeur doit préciser le programme de travaux à venir dans les communes ne l'ayant pas encore établi.

Légère augmentation

Côté usagers, le transfert de compétences n'entraîne aucune démarche administrative. Le 1^{er} janvier 2026, le contrat d'abonnement des usagers de l'assainissement a été automatiquement transféré à la régie intercommunale.

Le prix acquitté par les usagers figure sur la facture transmise à ses abonnés par la

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN CHIFFRES

Sur le Val d'Ille-Aubigné



4 filières différentes



19 stations d'épuration



185 km de réseaux de collecte



13 270 raccordés à l'assainissement collectif soit 34 502 habitants



900 000 m³ d'eaux usées traitées/an

SPL Eau du bassin rennais, gestionnaire du réseau d'eau potable sur l'ensemble du Val d'Ille-Aubigné depuis 2025. Son montant devrait légèrement augmenter ces prochaines années. Indispensables, les travaux d'agrandissement et de modernisation des ouvrages d'assainissement feront un peu

grimper la facture. L'augmentation devrait avoisiner 10 € à 20 € pour un foyer qui consomme 70 m³ d'eau potable par an. La tarification sera progressivement harmonisée au nom de l'égalité d'accès au service.

Yoann Prothomme

Responsable du service prélevements et assistance technique
Laboratoire départemental d'analyse Labocéa

« Nous travaillons pour le Val d'Ille-Aubigné dans le cadre d'une convention passée avec le Département portant sur une assistance technique à l'assainissement collectif.

Concrètement, nous accompagnons la collectivité à sa demande dans ses

projets de construction, de renouvellement de réseaux, etc, dans la continuité de ce qui était réalisé avec les communes avant ce transfert de compétence. C'est ce que nous avons fait avec la nouvelle station d'épuration d'Andouillé-Neuville.

De manière plus régulière, nous sommes chargés de contrôler le bon fonctionnement des ouvrages mais aussi de réaliser des prélevements en entrée et sortie de station. Notre plan d'intervention prévoit trois passages dans l'année. Nous surveillons en particulier les paramètres physico-chimiques (azote, carbone, phosphore). Une non-conformité ne signifie pas

forcément une menace majeure pour l'environnement. Elle peut indiquer un dépassement des normes de rejets comme un manquement administratif.

Dans le Val d'Ille-Aubigné, d'importants travaux sont à venir. C'est souvent le cas quand la compétence est transférée à l'intercommunalité. Les communes temporisent en attendant l'échéance. Ceci d'autant plus que ces travaux sont coûteux. Mais ils sont indispensables pour accueillir de nouvelles populations et protéger l'environnement. »

ILS FONT LE TERRITOIRE

Communauté 360, le numéro vert du handicap

Plateforme téléphonique nationale, présente en Ille-et-Vilaine, Communauté 360 apporte des solutions concrètes aux personnes en situation de handicap et à leur entourage.

Ne laisser personne sans réponse. Voilà la promesse faite par les autorités à l'issue de la conférence nationale du handicap en 2020. Voilà aussi l'origine des Communautés 360, organisées comme un réseau de professionnels à l'échelle de chaque département. Leur mission ? Accompagner les personnes en situation de handicap dans l'exercice effectif de leurs droits. L'originalité ? Tout se passe par téléphone via un numéro vert.

En Ille-et-Vilaine, Communauté 360 est un service dédié du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) constitué par les associations Adapei et Ar Roc'h. Au bout du fil, sept conseillers en parcours répondent à toutes les sollicitations. L'accueil est inconditionnel, neutre et confidentiel si besoin. « *Communauté 360 s'adresse aux personnes handicapées, aux proches aidants comme aux professionnels, sans critère d'âge ni de reconnaissance d'un handicap* », cadre Aurore Le Lay, la coordonnatrice.

Réponse durable

Communauté 360 ne doit pas être confondu avec la Maison départementale des

personnes handicapées (MDPH). Guichet unique, celle-ci offre un accès simplifié aux droits et prestations. Communauté 360 conseille, informe et – surtout – résoud les problèmes. « *Nous concentrons notre action sur la recherche de solutions concrètes pour éviter les ruptures de parcours* ».

Existe-t-il des aides pour adapter son logement ? Quelle solution en attendant une place en établissement ? Comment souffler quand on est aidant ? L'inclusion scolaire et l'accès aux soins sont d'autres sujets récurrents. La plateforme – « *qui n'est pas un service d'urgence* » – s'engage à y apporter une solution durable. Mais les situations sont souvent complexes. Forcément, ça prend du temps – plusieurs semaines en moyenne.

Acteurs locaux

Pour mobiliser les bonnes ressources, Communauté 360 travaille avec de nombreux partenaires du champ du handicap mais aussi du milieu ordinaire. Localement, la plateforme est en contact avec le CLIC, le CDAS et les CCAS. Elle connaît bien les établissements de soin, de travail, d'hébergement ou éducatives (CMP, IME, ESAT, etc.) ainsi que les associations de sport adapté. Et pour cause : ses conseillers travaillent à temps partiel dans ces structures.

Encore méconnue, Communauté 360 gagne doucement en visibilité. En 2024, la plateforme a traité 645 appels (+35 %). Active sur les réseaux sociaux, elle organise tous les ans en juin un « forum des dispositifs », réunissant l'ensemble des forces vives du handicap en Ille-et-Vilaine, « *un département où l'implication et la coopération des acteurs est exemplaire* ».

► Tél. : 0 800 360 360 (appel gratuit), du lundi au vendredi (9 h-12 h ; 14 h-17 h).

Aurore Le Lay et Florian Dubreuil, directeur adjoint EDEF 35



La carte et le terroir

Où acheter local et de saison ? Le Val d'Ille-Aubigné a recensé les bonnes adresses en circuit court. Pour les particuliers mais aussi la restauration collective et commerciale.



Paul et Théo Loeillot - Libre comme l'herbe

Depuis 2022, la loi Egalim impose à la restauration collective publique d'intégrer dans ses menus au moins 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % en bio. Cette obligation concerne une quarantaine d'établissements dans le Val d'Ille-Aubigné (écoles, crèches, EHPAD, etc.). « Mais faire du sourcing prend du temps. Les chefs de cuisine n'en ont pas beaucoup », commente Marine Dugeon, en charge du projet alimentaire territorial (PAT). D'où l'idée d'un **catalogue** pour rapprocher les cantines des agriculteurs qui développent leur activité en vente directe par souci de l'environnement (pas de transport, moins d'emballage, respect des saisons...).

La Communauté de communes avait

identifié 80 producteurs. Tous n'ont pas accepté l'invitation. « Certains ont déjà suffisamment de débouchés. D'autres produisent de trop faibles volumes pour fournir la restauration collective ». In fine, le catalogue des producteurs locaux du Val d'Ille-Aubigné en recense 36.

Chaque fiche agrémentée d'une photo propose une courte présentation de l'exploitation et de ses activités. Elle précise les produits cultivés, le conditionnement (caisse, cagette, panier...), les délais de commande, la quantité minimale (en kg, en euros...) ainsi que le rayon de livraison. Sont aussi signalés les labels AB et Terres de source - très majoritaires.

Une **carte interactive** localise les producteurs dans leur commune. Pense-bête utile, le catalogue reprend un calendrier de saison des fruits et légumes.

Au total, **neuf catégories** sont répertoriées : fruits, légumes, produits laitiers, viande rouge, volaille, boissons, produits de la ruche, pains et pâtes. Certaines productions - comme le shiso, les glaces, les tagliatelles ou le thé - sortent de l'ordinaire. « Autre particularité, le Val d'Ille-Aubigné

compte plusieurs producteurs-artisans qui fabriquent du pain ou de la bière en cultivant leurs propres céréales, leur propre houblon ».

Disponible uniquement en version numérique, le catalogue sera présenté « en porte-à-porte » aux chefs de cuisine de la restauration collective. Il sera aussi adressé par mail à 120 acteurs de la restauration commerciale (épiceries, traiteurs, restaurants, food trucks...). En format numérique, il pourra être mis à jour tous les ans.

► **Retrouvez le catalogue sur le site internet : www.valdille-aubigne.fr/catalogue-des-producteurs/**

La plupart des exploitants agricoles du catalogue vendent aussi leurs productions en direct aux **particuliers**. Accessible en ligne sur www.valdille-aubigne.fr/pat, une carte interactive recense les points de vente à la ferme, identifiés par type de produits ainsi que les magasins de producteurs. Au total, **25 adresses** figurent sur cette carte récemment actualisée.





Marc-Antoine Crespel

ILS FONT L'ÉCO

Les Voyages Crespel voient du pays

Stationnée à Saint-Aubin-d'Aubigné, l'entreprise familiale fait rouler ses cars de tourisme et de transport scolaire depuis 1968. Elle conduit aussi la navette électrique du Val d'Ille-Aubigné.

Le patron voyage un peu. « *L'été dernier en Espagne, au ski en février...* ». Mais rarement en car. Ou alors pour remplacer un employé malade au pied levé. « *Je bouche les trous du planning* ». Ce qui permet à Marc-Antoine Crespel de parler le même langage que ses équipes. Lui se destinait plutôt à la banque. Finalement, le fils trace la route ouverte par son père et son grand-père avant lui.

L'école d'abord

Au nord de Rennes, l'entreprise est l'un des derniers autocaristes en activité. La PME fait figure de poids plume face aux mastodontes Keolis et Transdev. Mais elle emploie quand même 45 salariés, en grande majorité des conducteurs. En CDI, surtout à temps partiel. Les effectifs

comptent 30 % de femmes et beaucoup de cheveux gris. De jeunes retraités qui travaillent pour compléter leur pension mais aussi « *se sentir utile et voir du monde* ».

Sur le parking de l'entreprise, les cars sont alignés au garde-à-vous. Bon nombre sont affectés au transport scolaire qui représente 65 % du chiffre d'affaires de la société. Matin et soir, les Voyages Crespel assurent 33 services vers les écoles de Saint-Aubin d'Aubigné, Liffré, Melesse, Saint-Aubin-du-Cormier et Antrain. L'ouverture du lycée de Liffré en 2021 a profité à l'entreprise. « *Les contrats sont signés avec la Région Bretagne pour une durée de huit ans. C'est confortable* ».

Tous les jours, l'autocariste transporte 1650 enfants à bon port. En cas de panne, l'atelier qui assure l'entretien courant des véhicules vient à la rescousse.

Le tourisme est l'autre filon de l'entreprise. L'activité est plus cyclique, concentrée à l'automne et au printemps. L'autocariste fait voyager les clubs du troisième âge, les clubs de sport et les étudiants en voyage linguistique à travers toute l'Europe. Cliente

historique, l'équipe féminine du Stade rennais rugby circule dans un véhicule floqué à ses couleurs.

Le car, mal-aimé ?

Marc-Antoine Crespel est persuadé que « *la France n'aime pas le car* », lui préférant la voiture et le rail. Mais il reste aussi convaincu que le métier a de l'avenir. « *Quand on parle d'écologie et de pollution, on ne peut pas faire sans les transports collectifs* ». La preuve : ce sont les Voyages Crespel qui exploitent la navette électrique du Val d'Ille-Aubigné vers la gare de Montreuil-sur-Ille. « *Sa fréquentation évolue gentiment. Il faut du temps pour accepter de changer ses habitudes* ».

Lui a déjà converti au biogazole une fraction de ses 44 autocars et cars de grand tourisme. Une installation photovoltaïque en toiture est à l'étude. « *Je serai prêt quand il faudra rouler à l'électrique !* ». En attendant, 80 % du parc est passé en boîte automatique. Un confort supplémentaire pour les conducteurs dont le recrutement reste un sujet de vigilance permanent.

Un réseau féminin pour entreprendre

Créé en 2014, le réseau associatif Femmes de Bretagne et de Loire-Atlantique accompagne les femmes dans leur parcours de création, de reprise ou développement d'entreprise. L'association valorise l'entraide, le partage de compétences et la diversité des profils pour guider les femmes à chaque étape de leur parcours.

Des ateliers se tiennent plusieurs fois par an à l'hôtel d'entreprises Emergence, à Andouillé-Neuville. Ces rencontres sont ouvertes aux adhérentes de l'association mais aussi aux femmes qui souhaitent connaître le réseau. La dernière portait sur la création de contenus sur les réseaux sociaux grâce à l'intelligence artificielle.

► + infos : www.femmesdebretagne.fr



Des prêts aux entreprises

L'association Initiative Rennes, membre du réseau national Initiative France, soutient la création et la reprise d'entreprises dans le Pays de Rennes, en attribuant notamment des prêts d'honneur aux porteurs de projets. Une démarche soutenue par le Val d'Ille-Aubigné, partenaire depuis 2000, renouvelée en 2023 par la signature d'une convention triennale.

Sur le territoire communautaire, 27 projets et 32 entrepreneurs ont été accompagnés entre 2021 et 2023 pour un montant total de 291 006 € de prêts.

Un comité d'attribution est organisé chaque année. Celui du 9 avril 2024 a été suivi d'une visite de l'entreprise CBS Cartonnage à La Mézière.

Depuis 2020, 66 prêts ont été accordés au bénéfice de 53 projets, permettant de créer ou maintenir 106 emplois pour une dotation globale de 542 000 €. En octobre 2025, 94 % des entreprises soutenues entre 2020 et 2024 étaient toujours en activité.

► + infos : www.initiative-rennes.fr

L'agenda du PAE

- ⌚ L'association Orange solidarité accompagne individuellement les personnes en recherche d'emploi pour renforcer leurs usages numériques. Les prochaines permanences se tiendront les mardis 20 janvier et 3 février au PAE de Cap Malo, le vendredi 30 janvier au PAE de Saint-Aubin-d'Aubigné.
- ⌚ Jeudi 22 janvier, les agences d'intérim viennent proposer leurs offres et échanger directement avec les visiteurs à l'occasion des Jeudis de l'intérim.

► + infos : PAE Val d'Ille-Aubigné
02 99 55 42 42 / 02 23 22 21 81
pae@valdille-aubigne.fr



Un événement citoyen sur l'économie circulaire

Depuis plusieurs mois, le groupe de travail Transition écologique et protection de l'environnement du Codevia travaille sur un projet ambitieux : renforcer l'économie circulaire sur notre territoire.

Le groupe a déjà rencontré une dizaine d'acteurs (entreprises, associations) qui pratiquent la réparation, le réemploi ou l'échange de savoirs dans le cadre d'ateliers vélo, de couture, de menuiserie, des ressourceries, des repair cafés, des gratiferias, des tiers-lieux...



Pour valoriser cette richesse d'initiatives, souvent méconnues du grand public, le Codevia projette de cartographier l'ensemble des acteurs du territoire mais aussi d'organiser un événement grand public - type Green Friday - afin de les faire connaître et de favoriser leur mise en réseau en réponse à leurs besoins (communication, accompagnement administratif et financier).

Inspiré par la Fête des écogestes organisée par ValcoBreizh ou les vide-déchetteries qui attirent des centaines de visiteurs, le Codevia prépare pour 2026 un événement convivial mêlant ateliers



Conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné

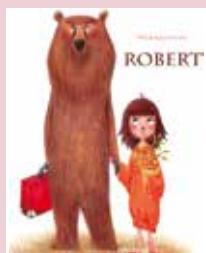
pratiques, stands d'information, animations et rencontres.

Vous êtes porteur d'un projet, membre d'une association, citoyen sensible à ces enjeux ? Le groupe de travail recherche des volontaires pour enrichir la réflexion et participer à l'organisation de l'événement.

► Contact :
codevia@valdille-aubigne.fr

Un brin de lecture

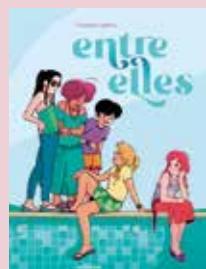
Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



Robert

POG, K. De Conti, Bilboquet, 2018

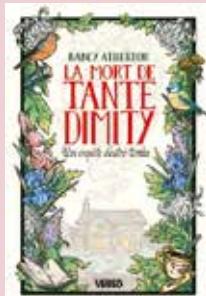
Robert est un ours curieux qui trouve la forêt trop tranquille à son goût. Il part découvrir la ville et ses multiples activités en compagnie d'une petite fille. Un tendre album sur la différence et la rencontre de l'autre.



Entre elles

P. Spira, Sarbacane, 2025

Judith et Virginie, amies depuis toujours, se retrouvent pour un stage linguistique. Cette année sera celle de tous les changements. L'expression des émotions contrastées du passage de l'enfance à l'adolescence est juste autant dans le texte, le dessin que les couleurs. Une BD qui résonne en nous.



La mort de tante Dimity : une enquête d'outre-tombe

N. Atherthon, Verso, 2024

Lori a été bercée par les histoires de Tante Dimity que lui racontait sa mère. A la mort de cette dernière, une mission lui est confiée : écrire ses histoires dans un recueil. En route pour l'Angleterre, l'amour et les mystères avec l'Histoire en toile de fond. À savourer au coin du feu.



À vos agendas

► Les Nuits de la lecture

Du 21 au 25 janvier, venez partager des moments de découverte dans les bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné autour des Nuits de la lecture sur le thème des villes et campagnes. Soyez curieux et laissez-vous surprendre.

► CAP BD découverte et CAP BD 2026

Depuis le 19 novembre 2025, vous pouvez consulter dans les bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné deux sélections de bandes dessinées : une pour les 11-14 ans (6 BD) et une à partir de 15 ans (12 BD). Jusqu'au 20 mai, votez pour vos titres préférés. Histoires vraies, fantastique, mystères et amitié sont au rendez-vous.

Rendez-vous sur www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr pour découvrir toutes les animations proposées par les bibliothèques.

► + infos :

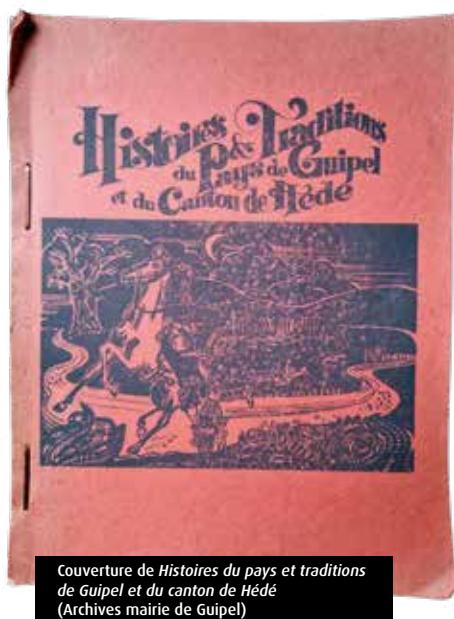
www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr,
www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne
Tél. : 02 99 69 86 89
helene.gruel@valdille-aubigne.fr

UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

L'abbé François Duine, écrivain et folkloriste

François-Marie Duine est né à Dol-de-Bretagne en 1870. Il est ordonné prêtre en 1893. Membre de la congrégation de l'Oratoire, il professe dans différents collèges jusqu'en 1901. À la dissolution de son Ordre, il rentre dans le ministère paroissial et occupe le poste de vicaire à Guipel de 1902 à 1904 puis à Vitré. En 1906, il devient aumônier des lycées de garçons et filles de Rennes, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort le 5 décembre 1924.

Écrivain folkloriste, François-Marie Duine nous a laissé de très nombreux articles publiés dans des revues comme *la Revue des traditions populaires*. En 1970, Tony Montrœur, journaliste et écrivain, fit sponsoriser par la société armoricaine de spécialités industrielles de Montreuil-sur-Ille (*Kerver et Phenix*) un livre intitulé *Histoires et traditions du Pays de Guipel et du canton de Hédé*. L'œuvre regroupe les principaux écrits de l'abbé sur Guipel tant historiques que folkloriques.



Extraits

1 - « Au village de la Plousière, une croix de Saint-Nicolas est le centre d'un petit pèlerinage contre les fièvres et les coliques des bébés. La croix de Saint-Denis se trouve dans le village de la Caillardièr : elle est fort en honneur parce que "Saint-Denis de tous maux délie". Parfois le calvaire rustique porte une inscription la plus savante de la contrée : "Cette croix a été offerte à Dieu, à la mémoire de la famille Bagot, 1873. Consolatrix afflitorum. Chacun priera pour soi, pour sa famille et pour la paroisse". Nous vénérerons la croix des grandes rotes ».

2 - « Les filles guérisseuses : d'après nos Guipeloises, les 5^e filles "pansent les hunes", elles n'ont qu'à promener les mains sur les parties malades - avoir des hunes, c'est avoir les jambes "péries" ou comme disent les gens de la ville, c'est avoir des douleurs rhumatismales. Les 7^e filles guérissent des "écrouelles".

À Guipel, l'herbe à mille-pertuis est un vulnérinaire (guérit les plaies) apprécié ; on met ses fleurs jaunes à tremper quelque temps dans l'eau-de-vie, puis avec ce mélange on lave les blessures, brûlures et coupures.

Au village de la Hardière, il y avait jadis une croix de bois qui portait dans une niche une statuette de Saint-Armel. Cette vieille statuette en faïence était l'objet d'un culte très populaire ; les fidèles venaient prier le saint de faire marcher ou de faire parler leurs petits-enfants ; avant de s'en aller, on déposait, au pied de la croix, un petit pain pour les pauvres. »



L'abbé François Duine

Publications

De très nombreux articles et « *Un village de France, Guipel* », imprimerie Simon Rennes, 1903.

Distinctions

L'Académie des inscriptions et belles-lettres lui a décerné en 1923 une médaille. Juste avant sa mort, François-Marie Duine allait recevoir le titre de « correspondant de l'Institut ».

Guy Castel, président de l'association Le Bas Champ.

VAL D'ILLE-AUBIGNÉ MOBILITÉS

**service
gratuit**

Libre d'aller à la gare en Navette

LE SERVICE DE TRANSPORT VERS LA GARE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

HORAIRES DE JANVIER À JUIN 2026

Ligne 1

Guipel

Montreuil- sur-Ille



Ligne 2



www.valdille-aubigne.fr/navette

